

Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 17 juin 2024  
(no 32)

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Membres du Conseil municipal**

Madame	Marie-France DEMONT	
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD	
Monsieur	Thomas LÄSER	
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI	
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA	
Monsieur	Jacques-André ROMAND	
Monsieur	Emmanuel ROSSI	
Monsieur	Joseph-Marie THORENS	
<u>Excusé :</u>	Jean-François BEAUSOLEIL	<i>Conseiller municipal</i>

Public : 1

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 13 mai 2024
2. Ouverture d'un crédit d'investissement de 201'000 F destiné à l'achat d'un porte-outil (délibération)
3. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 64'000.- F destiné à la réhabilitation de collecteurs communaux EU-EP situés sur la parcelle N° 1628 (privée) à La-Louvière (délibération)
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

**M. Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20 h. Il excuse l'absence de M. Beausoleil.

### 1. Approbation du procès-verbal du 13 mai 2024

**M. Bongard** fait une remarque qui ne modifie pas le procès-verbal, mais qui sera traitée dans les divers.

**M. le Président** constate qu'il n'y a pas de modification à apporter et les personnes présentes à cette séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Remerciements sont faits à son auteure.

### 2. Ouverture d'un crédit d'investissement de 201'000 F destiné à l'achat d'un porte-outil (délibération)

**M. le Président** passe la parole à M. le Maire.

**M. le Maire** annonce que l'Exécutif a décidé de retirer ce projet de délibération. En effet, malgré la rédaction d'un cahier des charges, l'établissement d'un tableau comparatif et les essais des machines par les cantonniers, l'appareil proposé n'obtient pas l'approbation de la commission. **M. le Maire** suppose que la demande était peut-être trop précipitée et préfère ne pas la soumettre au vote ce jour. Il souhaite que la commission des routes définisse clairement ce qu'elle veut et espère ainsi trouver une solution qui satisfasse tout le monde et, surtout, qui permette l'achat d'un véhicule suffisamment tôt pour remplacer l'actuel vraiment vétuste.

**M. Läser** dit qu'il n'a pas vu, en commission, ni le cahier des charges, ni la convocation aux essais, ni les motifs pour ajouter certains accessoires cités dans la délibération.

**Mme Spinedi** regrette qu'il y ait eu des problèmes de communication et souligne que ces questions doivent être discutées en commission. Il s'agit de fixer une date pour cela.

**M. Romand** s'inquiète pour la sécurité des cantonniers si le tracteur actuel n'est pas conforme. **M. le Maire** le rassure en disant que l'expertise officielle a été faite en 2023 et a validé son utilisation. Cependant, il est vrai que ce véhicule est très bruyant et peu aisé à manipuler. Et c'est surtout l'épareuse, très usagée, qui le préoccupe, car il ne sait pas si elle durera toute la saison estivale. Il répète qu'un porte-outil serait le véhicule le plus adapté aux besoins des cantonniers, mais en discutera avec la commission.

**M. Thorens** trouve la décision du maire adéquate et l'en remercie. Comme il s'agit d'une somme importante à investir, la commission veut examiner de près l'engin et ses accessoires pour qu'ils soient vraiment utiles aux employés et non pas une charge supplémentaire.

**M. le Président** conclut en renvoyant le sujet en commission avec l'objectif de pouvoir voter une délibération à l'automne et l'achat d'ici la fin de l'année.

### 3. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 64'000.- F destiné à la réhabilitation de collecteurs communaux EU-EP situés sur la parcelle N° 1628 (privée) à La-Louvière (délibération)

**M. le Président** passe à nouveau la parole à M. le Maire.

**M. le Maire** explique que ce crédit est nécessaire à la suite du déblocage d'une situation complexe dans le cadre du démontage de la STEP de la Louvière, vaste chantier mené par les SIG. En effet, le propriétaire de la parcelle privée en question l'a récemment vendue et l'a quittée au 31 mai dernier. Avant son occupation par le nouveau détenteur, il s'agit de régler le mauvais état de deux collecteurs communaux par, entre autres, le chemisage de certains tronçons en les coordonnant avec l'entreprise en charge du chantier, les machines étant déjà sur place.

**M. le Maire** signale encore la présence d'un agent de sécurité à l'entrée de la propriété pour surveiller toutes les personnes qui passent à proximité.

Le coût de ces travaux étant inférieur à Fr. 100'000.-, la somme pourra être remboursée en une année par le FIA.

Toutes les questions étant épuisées, **M. le Président** fait la lecture de la délibération et procède au vote.

**Délibération**

**Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 64'000.- F destiné à la réhabilitation de collecteurs communaux d'EU et EP situés sur la parcelle N° 1628 (privée) au hameau de La-Louvière**

sur proposition du Maire et des Adjointes,

Le conseil municipal

**DECIDE**

à la majorité simple

par 9 oui, soit à l'unanimité,

1. De procéder à la réhabilitation de collecteurs communaux d'EU et EP situés sur la parcelle NO 1628 (privée) au hameau de La-Louvière.
2. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 64'000.- F pour permettre l'exécution de ces travaux.
3. De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2024 sur le compte 7201.00.31430.00.
4. De prendre acte que le crédit relatif à la réalisation des collecteurs du réseau secondaire et du collectif privé sera soumis au conseil du FIA pour une prise en charge totale ou partielle, au gré des loyers versés par le FIA, après approbation du décompte final du chantier par le conseil du FIA. (à comptabiliser annuellement dans le compte de fonctionnement sous rubrique 7206-46120).

**4. Communication du bureau du Conseil municipal**

- a. Séances ordinaires du Conseil municipal

Les propositions de dates pour les séances du semestre d'automne 2024 :

- Lundi 16 septembre à 20h : séance ordinaire du CM
- (Lundi 28 octobre à 18h : commission des finances)
- Lundi 4 novembre à 20h : séance ordinaire du CM – présentation du budget 2025
- Lundi 25 novembre à 19h : séance ordinaire du CM – vote du budget 2025 + repas
- Lundi 9 décembre à 20h : séance ordinaire du CM (si nécessaire)

Les dates sont validées.

- b. Voyage du Conseil municipal

**M. le Président** remercie tous les participants au voyage ayant eu lieu à Strasbourg pour leur bonne humeur et, à son tour, **M. Rodrigues da Guerra** lui transmet les remerciements des conseillers pour sa parfaite organisation.

**5. Communication du Maire**

- a. Budget 2025

Ainsi que le secrétariat l'a communiqué, les présidents de commissions sont priés de rendre leur projet de budget 2025 le 13 septembre au plus tard.

- b. Dépassement de budget

**M. le Maire** annonce qu'il y aura un dépassement de budget 2024 pour les frais d'études d'ingénieur concernant l'assainissement du secteur du Petit Cara jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire. Une solution d'écoulement vers la France est envisagée. **M. Bongard** confirme à **M. Läser** que les travaux sont à la charge des SIG.

- c. Eclairage public

L'Etat de Genève informe que, conformément à son plan de réduction de l'éclairage public, les mâts d'éclairage sur les routes cantonales seront démontés, laissant uniquement ceux aux abords des passages piétons. Pour Presinge, cela concerne ceux sur la route de Presinge (Poney Club, Auberge des Vieux-Chênes et Mairie) et la

route de Cara (2 passages). Plusieurs membres du Conseil regrettent cette décision et recommandent de communiquer cette information aux habitants.

d. Législature 2025-2030

**Mme Spinedi** rappelle qu'une assemblée communale se tiendra le 29 août prochain, comme cela a déjà été annoncé. Lors de cette soirée, l'Exécutif expliquera les modalités de vote, le fonctionnement des autorités communales et le rôle des entités délibératives et exécutives. Ils présenteront aussi un état des lieux de la législature en cours et leurs engagements pour la prochaine. L'Exécutif souhaiterait que tous les membres du Conseil soient présents alors pour répondre aux questions de la population et pour faire connaître leurs intentions de reconduction ou non de leur mandat.

**Mme Spinedi** déclare par ailleurs que les trois membres actuels de l'Exécutif ont décidé de se représenter et qu'ils suggèrent aux membres du Conseil qui souhaitent se représenter de se regrouper sur une seule liste de candidats.

**M. Romand** fait remarquer qu'il ne peut être question de limiter le choix à une seule liste en démocratie.

**M. Rodrigues da Guerra** rappelle que, d'ordinaire à Presinge, sont proposées, d'un côté, une liste avec les sortants et, de l'autre, une liste avec les prétendants.

**Mme Spinedi** lance un tour de table pour connaître les dispositions actuelles des personnes présentes. **Mme Demont**, **MM. Renggli et Cardoso Inacio** envisagent de continuer, **M. Romand** pense arrêter, alors que les autres conseillers n'ont pas encore pris de décision. **M. Cardoso Inacio** songe également à créer une liste séparée pour les postes du Conseil administratif.

e. Entretien des routes

**M. le Maire** a réagi aux remarques faites par la commission des routes et a donné des instructions précises aux cantonniers. Le cimetière a été débroussaillé et les bords de routes sont en cours de coupe. Les haies des immeubles communaux seront taillées dans la foulée. **M. Thorens** réitère la volonté de la commission de connaître la répartition des heures effectuées par les cantonniers entre entretien et aide aux manifestations communales.

f. Ruchers innovants

**Mme Spinedi** informe que le projet de ruchers innovants ne se réalisera pas à Presinge, la commune de Dardagny ayant proposé des conditions plus favorables à leur installation.

g. Fête nationale

**M. Mittey** déclare que l'organisation de la fête est bien avancée avec un orateur trouvé, un groupe de musique engagé et l'Amicale 1243 pour les repas et les boissons. **M. Rossi**, président de la commission Manifestations a besoin de personnes volontaires pour la mise en place et l'accueil des invités le jour même. **Mme Demont** et **M. Cardoso Inacio** confirment leur présence. Les autres membres sont encouragés à s'inscrire auprès de **M. Rossi** pour le soutenir.

## 6. Rapport des commissions

a. Social

**M. Rossi** détaille le programme de la sortie des Aînés qui aura lieu le 10 septembre à Menthon-Saint-Bernard et à Annecy.

b. Ecole & Sport

**M. Renggli** rapporte que la commission s'est réunie le 27 mars pour préparer la Fête des Promotions du 29 juin à Gy. Il invite tout le monde à venir à celle-ci dès 10h, heure du départ du cortège des enfants suivi de la partie officielle. Lors d'une autre séance, le 6 juin, **M. Maury**, enseignant, était convié pour d'autres précisions. Il a également été question de l'organisation de l'édition 2025 de cette fête qui se déroulera à Presinge. La question de la sécurité dans la salle a été discutée, avec l'éventualité d'installer une très grande tente pour accueillir le public toujours plus nombreux.

**M. Renggli** ajoute encore que l'association des parents d'élèves sera active pendant cette manifestation et que, d'ores et déjà, une réunion est fixée le 12 novembre prochain avec tous les intervenants pour organiser les Promotions 2025.

### c. Culture & Manifestations

**M. Rossi** déclare que l'édition 2024 du Festival Théâtre en campagne a rencontré un beau succès public et relève la bonne qualité de la programmation. Un compte-rendu des organisatrices est attendu.

Parmi les récents événements passés, il cite la soirée grillades proposée par l'Amicale 1243 le 15 juin et la Balade transfrontalière le 28 avril. L'édition 2025 de cette dernière a été prévue le 18 mai.

**M. Rossi** donne les dates des prochains rendez-vous culturels ou festifs :

- 1<sup>er</sup> août : Fête nationale
- 3 août : Cinéma Open Air – « Retour vers le Futur » - organisé par M. Cardoso Inacio.
- 14 septembre : Concert classique
- 8 au 10 novembre : Presing'Art – orchestré par M. Gaillard
- 30 novembre : Concert rock

### d. Bâtiments

**M. Gaillard** dit que la commission ne s'est pas réunie depuis le dernier conseil. Il souhaite cependant connaître l'avancement de certains dossiers qui figurent dans le budget 2024 :

- Dépendances Ferme Gallay, création de jardins potagers pour les locataires.  
**M. Mittey** confie que rien n'a encore été fait. Il va relancer le projet.
- Ferme Gallay et dépendances, installation d'une barrière d'accès au parking.  
**M. Mittey** va relancer l'architecte.
- CECB (valeur énergétique des bâtiments) pour salle communale et Louvière 1-3.  
**M. Mittey** informe que les devis viennent d'être reçus et qu'ils vont être analysés.

### e. Finances

**M. Romand** fait remarquer que si l'Exécutif souhaite demander une augmentation du temps de travail des cantonniers, il doit documenter sa requête avec cahiers des charges et évaluation des besoins, sinon il risque de recevoir un préavis négatif comme en 2023.

**M. le Maire** en prend note et ajoute que les projections de recettes reçues de l'Etat sont plutôt bonnes pour l'instant.

### f. Routes

**M. Bongard** résume les sujets discutés lors de la dernière séance de commission :

- Remplacement du tracteur.
- Cahier des charges des cantonniers
- Relation avec l'Exécutif
- Route de la Louvière : nids de poule. **M. le Maire** informe que les réparations sont en cours.
- Démission de **M. Bongard** de son poste de président de cette commission. **M. Cardoso Inacio** s'est proposé spontanément pour le remplacer jusqu'à la fin de cette législature. La commission a déjà donné son accord et le Conseil municipal en prend acte.

**M. le Maire** relève avec satisfaction que la commission, dans son procès-verbal, reconnaît les efforts de chacun malgré les défis et appelle à une meilleure collaboration et communication à l'avenir. Il la remercie pour cette ouverture.

**Mme Radice** rappelle que le secrétariat doit être informé de la tenue des séances de commissions avant leur tenue.

## 7. Propositions individuelles et questions

**M. Läser** a appris par le chef de chantier de la route de La Louvière que cet accès sera prochainement complètement fermé pendant quatre jours. **M. le Maire** n'est pas au courant et se renseignera. Concernant la communication aux habitants, **M. Bongard** souhaiterait qu'un plan de déviation soit joint si possible. **M. le Maire** objecte qu'il est difficile de donner les informations à jour aux riverains en raison des soudaines complications qui apparaissent. **M. Romand** attire l'attention sur le fait que les pendulaires gardent en tête les routes alternatives et qu'il faudra être vigilants après la clôture du chantier pour qu'ils ne continuent pas à les utiliser.

**M. Läser** fait observer que les haies qui bordent l'un de ses champs près de la Ferme Gallay n'ont pas été taillées. **M. le Maire** répond que les cantonniers vont s'occuper de cela dès la semaine suivante, après les bordures de route.

**M. Läser** revient sur la lettre écrite par M. Bongard à la suite de la dernière séance du conseil, car il aimerait recevoir un autre point de vue, ayant été absent ce jour-là. **M. le Maire** précise que la lettre de M. Bongard était adressée uniquement à lui, qu'il se chargera d'y répondre, voire de prendre rendez-vous avec son auteur, hors Conseil municipal.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h10.

Edgar CARDOSO INACIO  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler